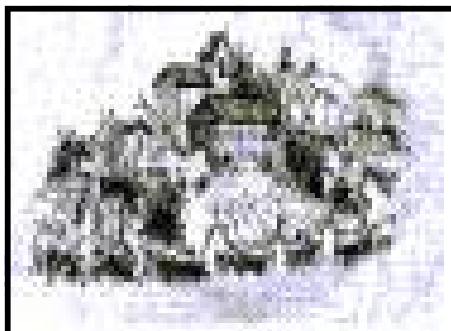


Le petit saint-montais

La langue qui fourche fait plus de mal que le pied qui trébuche.

Proverbe africain



Trimestriel
Foyer Rural
SAINT-MONT
N° 42
Hiver 2005/2006

Éditorial

Le compte à rebours est enclenché. Inexorablement, 2006 va arriver. Le foyer rural peut vous aider à passer ce cap difficile dans la détente et la bonne humeur dès le 31 décembre 2005 au soir. Vous retrouverez à l'intérieur du journal le programme de la nuit de la Saint Sylvestre. L'année qui s'achève a été riche d'enseignement. Certes l'actualité nationale a beaucoup plus mobilisé les médias que l'actualité locale mais n'oublions pas que, cette année encore, les associations saint-montaises n'ont pas ménagé leurs efforts pour rendre plus agréable notre quotidien. C'est à toutes celles et à tous ceux qui savent se mobiliser que j'adresse un très grand merci. Bonne lecture à tous et ... bonne année !

Le Président du Foyer Rural,

Michel PETIT

Achetez votre carte 2005/2006 !
Elle vous donne droit au *petit saint-montais*. Un membre du foyer vous la proposera ou vous pourrez l'acheter chez **Bernadette BOUEILH**.

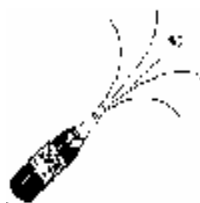
Au sommaire

Lire, en pages centrales, le programme des festivités, les rubriques locales, les dernières nouvelles du village, les comptes rendus du conseil municipal.....

Joyeuses fêtes



Vœux du maire



Le maire vous présentera ses vœux au foyer, à partir de 15h00, le :

Dimanche 8 janvier 2006.

Vous êtes tous cordialement invités.



Le changement d'année se fête, bien sûr, à **SAINT-MONT !**

La vie du village

Nouvelles en bref de A à Z

Actions sociales : il est temps de faire le point sur l'année. L'association des actions sociales de Saint-Mont tiendra son assemblée générale le :

Vendredi 13 janvier 2006, 20h30

Le conseil d'administration, le maire de la commune et les trois adjoints sont invités pour écouter le compte rendu moral, approuver le compte rendu financier et réfléchir aux futures actions de l'association.

Un pot de l'amitié clôturera cette assemblée générale ordinaire.

Collectif des citoyens: Il est temps de se manifester. A première vue, rien ne bouge. La préfecture ne répond plus à nos lettres et pourtant la situation ne s'est pas améliorée. Les animateurs du comité vous contacteront en janvier pour une mise au point et une relance de nos demandes.

Joyeux compagnons : Ce club très sympathique vous proposait :

La ronde des crèches de Noël

Dès le matin, un car vous emmenait en direction de la Lomagne pour découvrir les magnifiques crèches. Le thème, cette année, illustre les inventions.

Malheureusement, cette journée a été annulée faute de participants. Tenez-vous prêts pour l'année prochaine !

2

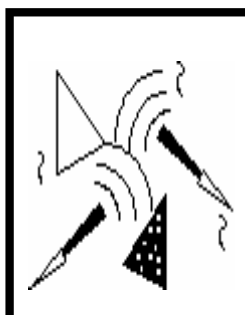
Retardataires : La fête du vin a été un très grand succès. Pour l'édition 2006, il faudrait se remobiliser. Mais cela passe par une discipline qui permet à toutes et tous les bénévoles de travailler dans la bonne humeur. Aussi, 9 mois après, le foyer relance un appel à celles et à ceux qui ont « oublié » de ramener à la maison des associations les vêtements prêtés. Il s'agit de :

- Yolande CHARLEUF,
- Michel, Christelle et Céline CREMONESI,
- Valérie DIERRICK,
- Patrick BENQUET

Merci de ramener les costumes le mercredi de 10h00 à 12h00 à la maison des associations.

Téléthon: Il y a eu une forte participation des saint-montais. 28 euros ont été récupérés lors de la marche. Les ateliers (doudou, pastis) ont bien fonctionné. Les habitants de LELIN-LAPUJOLLE et de SAINT-GERME ont répondu présents ; 44 pastis ont été confectionnés. La demande a été très forte puisque le samedi matin, tout avait été vendu.

Globalement, le résultat est bon mais à l'heure où est imprimé le *petit saint-montais*, la somme globale recueillie n'est pas connue.



Le changement d'année se fête, bien sûr, à SAINT-MONT !

Réservez vite vos places au 05 62 69 65 03

Un appel à la vigilance

La gendarmerie nous communique :

Pour éviter une mauvaise surprise, soyez prévoyants et n'hésitez pas à suivre ces quelques conseils.

1) Fermez toutes les issues : Stores et volets doivent être tous baissés ou fermés, même si neuf fois sur dix les cambrioleurs pénètrent dans les maisons par la porte d'entrée.

2) Ne laissez rien traîner dans le jardin : Pensez à ranger échelle, escabeaux et outils qui traînent dans le jardin. Les cambrioleurs utilisent souvent ces objets pour défoncer les portes et pénétrer chez vous.

3) Dégagez la vue : Taillez vos haies juste avant de partir, votre domicile aura l'air moins délaissé et les fenêtres ou autre accès seront plus visibles depuis la rue, au lieu d'être dissimulé derrière une épaisse couche végétale. Vérifiez aussi que les branches d'un arbre contigu à la maison ne puissent servir d'accès au toit de votre maison.

4) Utilisez des programmeurs : La plupart des chaînes HI-FI et des téléviseur récents sont équipés d'une fonction d'allumage programmable : aux heures choisies, vos appareils fonctionneront en faisant du bruit et simuleront une présence.

5) Faites appel à vos voisins : Un voisin peut être d'une grande aide ; demandez lui de relever le courrier le plus souvent possible. N'hésitez pas à lui confier vos clés.

6) Investissez dans la

protection de votre porte d'entrée : Serrures dites trois points....

7) Ne branchez pas votre répondeur : De nombreux cambrioleurs planifient leur activité en téléphonant aux domiciles qui les intéressent, si vous le branchez ne mentionnez évidemment pas vos dates d'absence de votre domicile.

8) Programmez un éclairage : Capable d'allumer des éclairages à des horaires réguliers.

9) Prévenez les forces de l'ordre : Informez la brigade de gendarmerie la plus proche lorsque vous vous absentez pour quelques jours. Cette précaution, prise dans le cadre des traditionnelles « opérations tranquillité vacances », permettra aux forces de l'ordre de planifier de plus fréquentes rondes aux alentours de votre domicile.

10) Et si vous placiez votre domicile sous télésurveillance : Cette protection fonctionne grâce à des capteurs. Abonnement mensuel à partir de 30 euros, dont le coût variera en fonction de la nature du local protégé, maison ou appartement.

11) Protégez meubles et bijoux : N'hésitez pas à prendre des clichés ou des vidéos de vos objets précieux...

Au sujet de la carte bancaire, ne pas conserver son numéro de code sur soi.

Méfiez-vous des personnes se présentant avec la qualité d'agents d'EDF ou de l'EAU. Exigez la présentation d'une carte professionnelle et examinez la avec attention, cela suf-

fit parfois à faire déguerpir le malfaiteur. En ce qui concerne ces personnes soyez capables d'en donner une description fiable, et si possible relevez le numéro d'immatriculation de leur véhicule, la marque, la couleur.

Ne pas hésiter à prévenir la gendarmerie 24 heures sur 24 en composant le 17.

L'assemblée générale des Joyeux Compagnons a eu lieu le 24 novembre 2005.
Le bureau a été reconduit.

Nouveaux ateliers

Le foyer rural se propose d'animer des ateliers :

- d'initiation à l'informatique pour les plus jeunes et les moins jeunes,
- d'aide aux devoirs pendant les vacances scolaires.

Retenez ces dates :

- Jeudi 22 décembre 2005
 - Mardi 27 décembre 2005
- à 14h00

AIDE AUX DEVOIRS à la maison des associations pour que les enfants puissent passer sereinement les fêtes. Les adultes pouvant les aider sont les bienvenus.

- Jeudi 29 décembre 2005
- À 14h00

INITIATION A L'INFORMATIQUE pour les Joyeux Compagnons et les autres à la maison des associations.

Pleins feux !

Si vous souhaitez que Saint-Mont s'illumine pendant la période des fêtes, il faut se mobiliser. Merci aux quelques volontaires qui ont su donner de leur temps pour que le village prenne un air de Noël. Certains habitants illuminent leur maison ; c'est bien mais c'est encore assez rare. Un dernier effort avant la ligne droite !

Les associations

COMITE DES FETES

Président :

- Sonia LABARBE

Vice-Présidents :

- Dominique MAZOYER

- Thierry LABRUFFE

- Jérôme COURTADE

- Jean-Pierre JEGUN

-

Secrétaire :

- Murielle RENAUD

Secrétaire-adjoint :

- Morgane PERROT

Trésorier :

- Fabrice COURTADE

Trésorier-adjoint :

- Matthieu PLOUVIER

En 2005 / 2006

FOYER RURAL

Président :

- Michel PETIT

Vice-Présidents :

- Sandrine COUTURE

- Fabrice COURTADE

Secrétaire :

- Murielle RENAUD

Secrétaire-adjoint :

- Josette COURTADE

Trésorier :

- Guy FEUGERE

Trésorier-adjoint :

- Arnaud LAPORTE

Histoire du Père Noël

Le père Noël est né en ... 1822. Un américain du nom de Clément Moore, professeur de littérature grecque et de théologie à New York, imagina pour ses enfants un poème dans lequel Saint-Nicolas, la

veille de Noël, conduisant un traîneau tiré par huit rennes, apportait aux enfants des cadeaux qu'il avait dans un baluchon en passant par la cheminée ... Il était décrit comme un petit vieux, les yeux brillants, un nez telle une cerise, une barbe blanche, dodu à souhait et vêtu de fourrure !

Vers 1860, un caricaturiste new-yorkais natif du Palatinat - Thomas Nast - dessina le personnage. Si l'on se replace dans le contexte

américain de l'époque où les immigrants européens de frai-



che date représentaient toutes les cultures européennes, on comprend que le personnage ainsi créé et dessiné pouvait représenter une synthèse des cultures allemande, néerlandaise, suisse, etc. mais aussi répondre à la séparation de l'église et de l'état, à la pression des protestants envers les catholiques et bien d'autres bouillonnements de ce melting-pot !

Santa Claus devint *Father Christmas*.

Un jour, *Father Christmas* changea son vêtement de couleur : il devint rouge. La date est oubliée.

En 1931, Coca Cola s'empara du Père Noël et le rouge devint sa couleur définitive ! La puissance financière du géant d'Atlanta a définitivement éliminé toutes les nuances de sa représentation.

Le père Noël apparut timidement en France dans les années 30. Il s'installa définitivement après la Seconde Guerre Mondiale ce qui est récent, tout compte fait.

Ceci ne se passa pas sans polémique ... et n'est pas sans rappeler les réactions à l'apparition d'Halloween en France depuis 1998 !

Le loto du 23 octobre 2005 a reçu un franc succès. Les Joyeux Compagnons vous remercient de votre participation et de l'aide que vous leur avez apportée.

Et comme ils ne veulent pas rester sur ce succès, ils vous proposent un autre loto l'année prochaine !

En direct du conseil municipal

Lundi 24 octobre 2005

Excusé : Jacques DUBOS

Emprunt pour travaux au presbytère – Quatre banques ont été consultées à ce jour pour un prêt de 15 ans à taux fixe. C'est le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne qui est retenu à l'unanimité.

Personnel Communal – David Renaud a donné sa démission à la commune pour intégrer un poste au Syndicat des Eaux à Riscle. Nous remercierons David pour sa gentillesse avec tous les citoyens et pour tout le travail qu'il a accompli avec beaucoup de sérieux. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans sa nouvelle tâche.

Le conseil décide d'adresser une offre d'emploi à tous les Saint Montais. La commission du personnel se réunira le 14 novembre afin de fixer les critères de polyvalence pour embaucher un nouvel agent. Les candidatures s'arrêteront au 15 Novembre afin de pouvoir recevoir les candidats en présence du président du Centre de Gestion du Gers et de préparer toutes les formalités avant le 1^{er} janvier 2006.

Questions diverses :

La balustrade de la place du village doit être remplacée au plus vite. Un devis de M. Bastrot est présenté. Le devis étant très élevé par rapport à ce que nous espérons, un deuxième devis sera demandé à M. Terrade de Maumusson. M. le Maire devra contacter l'architecte du conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement afin de donner son avis sur un projet d'ensemble.

La voirie – Le programme va être réalisé. Le représentant de la DDE auprès de la CCMVA va passer pour un état des lieux.

Josette Courtade renouvelle son souhait de faire la demande afin de changer ces panneaux de direction (Orthez, St Germé, Le Houga etc...) qui sont vraiment en piteux état. Christian Tollis souligne que c'est au Conseil Général de le faire, et qu'il n'y a plus d'argent pour les remplacer.

Le foyer - Depuis le mois de juin nous sollicitons Monsieur le Maire pour changer le chauffe eau ; fin novembre il devrait être installé, dans tous les cas, avant que la commission de sécurité ne passe.

La CCMVA – Les délégués à la Communauté des Communes nous informe l'achat d'un terrain à Saint Germé pour la création d'une zone d'activité.

Les vœux du conseil – la date retenue est le dimanche 08 janvier 2006.

Mercredi 10 novembre 2004

Absente : Françoise DESCOUBET

Monsieur le Maire nous fait part de courrier de la préfecture concernant la DGE pour 2006 pour divers travaux de bâtiments communaux, de travaux pour mise en sécurité. Donc les travaux de la place du village peuvent en bénéficier. Le dossier doit être fait avant le 16 Décembre 2005.

Le deuxième devis de la balustrade étant arrivé, il est présenté au conseil :

M. Bastrot = 6200 €

M. Terrade = 3200 €

Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France étant passé a regardé les deux devis ; ce sont les mêmes matériaux et la même longueur. Donc à l'unanimité, c'est M. Terrade qui sera retenu. Monsieur le Maire doit le voir dans la semaine.

Un devis est également lu, concernant **les portes, les fenêtres, les portes du garage du logement des écoles**. M. Dublanc

Porte garage avec toutes les options = 3 184 €

Fenêtre et porte du logement : = 1 816 €

D'autres devis seront demandés à M. Canzian et M. Boussès.

Le photocopieur de la mairie doit être changé. Soit c'est l'achat, soit c'est la location.

Mais ce matériel évoluant très vite, on opterait plutôt pour la location. Le conseil donne son accord pour la location et M. le Maire doit rencontrer le commercial de chez SEB lundi pour avoir plus de précisions.

L'association de la sclérose en plaque a envoyé un courrier demandant un don. Nous attendons le vote du budget pour l'inclure.

Le goûter des écoles aura lieu à saint Mont, le mardi 13 décembre 2005 à 14 heures, tous les conseillers sont invités. La mairie a à sa charge le goûter, les boissons, chocolat, mandarines.

Monsieur le Maire a eu un entretien avec Monsieur Darraque pour l'achat du terrain (à côté du cimetière) mais un problème de famille l'empêche de le vendre pour l'instant et nous devons avoir une réponse d'ici la fin de l'année.

Le cumulus est installé au Foyer.

Programme voirie 2006 : -le programme qui avait été arrêté :

En direct du conseil municipal (suite)

VC 8 Seigneurial au lac de Jegun
VC 7 Bégueter au lac
VC 9 Labret à la route départementale.

Il est rappelé que les vœux du maire auront bien lieu le **dimanche 08 janvier 2006**.

Josette COURTADE

Le montant de ces travaux s'élevait à 39 000 €. Le montant des travaux que l'on peut faire est de 16 000 € par an. Donc il a été retenu une partie du VC 7 et le VC 9 étant donné que le Syndicat des Eaux de Riscle devrait refaire l'adduction du VC 9.

La grille au chemin Larroque sera refaite dans les prochains jours. Christian Tollis doit la procurer. Elle fait 12,50 m à 32,73 € le mètre. Accord du conseil.

Mme Nathalie Laporte demande qu'il soit installé un panneau « voie sans issue » à l'entrée de la place. De nombreux véhicules s'y engagent mais il leur est très difficile de faire des manœuvres afin de reprendre le chemin.

Agent Communal. Une personne du centre de gestion d'Auch et la commission du personnel a reçu les quatre candidats le matin : Philippe Mouchet, Michel Grimaud, Jérôme Courtade, Daniel Dezorthe .

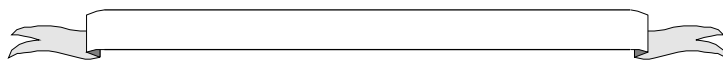
Le soir, lors du conseil municipal, un premier vote a eu lieu à bulletin secret pour le choix des candidats :

- soit les deux candidats retenus par le centre de gestion,
- soit les quatre candidats (à ce moment-là, le conseil municipal ne prenait pas en compte l'avis du centre de gestion).

Il a été décidé de ne retenir que les deux candidats choisis par le centre de gestion.

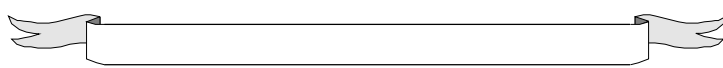
Au cours d'un second vote, c'est Jérôme Courtade qui a été retenu avec cinq voix contre Daniel Dezorthe, quatre voix.

Monsieur Le Maire nomme donc Jérôme Courtade, agent communal à partir du 2 janvier 2006.



**Vendredi 6 janvier 2006
20h30 à la maison des associations**

**Réunion pour la préparation
de la fête du vin 2006
Venez nombreux, votre présence est indispensable !**



Quelques conseils pour bien commencer l'année !

Les jours entre Noël et les Rois, indiquent le temps des douze mois.

Année de givre, année de fruits !

Tel Avent, tel Printemps

La boule de gui, coutume d'origine anglaise, est accrochée au dessus de la porte d'entrée ou au plafond du salon. On s'embrassera à minuit sous le gui en formulant des vœux de bonheur.

A minuit, les maisons et les rues sont au maximum des bruits possibles. Dans certains endroits, ces bruits se manifestent par de véritables explosions.

Les amis se font parfois des échanges de petits cadeaux lors de cette veillée.

On ne souhaite une " bonne année " qu'à partir du 1er janvier.

11 Novembre 2005

Une journée ensoleillée et de nombreux habitants au rendez-vous de la mémoire. Les enfants ont, après le discours du maire, nommé les saint-montais qui se sont sacrifiés pendant les deux dernières guerres mondiales pour que la France reste un pays libre. Cette année, et pour la première fois, la Marseillaise a retenti.

Un vin d'honneur a conclu la cérémonie.

La vie du village



CARNET NOIR

En cette période de nombreuses familles ont été éprouvées par la séparation d'un être cher.

Jean-Jacques Labarbe a perdu son papa, peu de temps après avoir perdu sa maman. Nous partageons la peine de toute la famille et nous l'assurons de toute notre sympathie en lui adressant nos plus sincères condoléances.

Nous avons appris avec stupeur le décès de Jean Jasko. C'était le père de Mireille Dufau et le frère d'Olga Jégun. Il a dû combattre pendant de nombreuses années de souffrance, mais il était encore trop jeune pour laisser toute une famille dans le désarroi. Nous adressons nos plus sincères condoléances et toute notre amitié à ces familles éprouvées.

La mère de Maïté Couture n'est plus. Le foyer présente ses sincères condoléances à Michel et Maïté Couture, à Patrick, Nathalie et Enzo Harduya, ainsi qu'à Maryse et Alain Dauga. Nous pensons bien à eux dans cette triste épreuve.

*Si des annonces de deuil, de naissance ou de mariage sont omises, sachez que c'est un oubli. Ne nous en voulez pas, mais, au contraire, veuillez plutôt nous le signaler. Nous assurerons alors la parution dans le prochain *petit saint-montais*. Merci de votre compréhension.*

Nous avons appris la naissance d'un magnifique garçon prénommé Lennie au foyer de Fabrice TOLLIS. Nous adressons toutes nos félicitations aux parents, grands parents Marie Claude et Christian et aux arrières grands parents Yvonne et Charles DUVIGNAU, et beaucoup de bonheur à Lennie.

Geneviève LABORDE, notre sympathique commissaire aux comptes, est de nouveau grand-mère. Méline vient de voir le jour le 31 août 2005 à CANET-EN-ROUSSILLON. Le foyer adresse ses plus vives félicitations aux parents et aux grands-parents.

CARNET BLEU



CARNET ROSE

Retrouvez le foyer sur la toile :

<http://foyer.saint-mont.monsite.wanadoo.fr>
et

<http://foyerdesaint-mont.info>
(merci de venir nous aider à le construire)

Internet

Retrouvez le petit saint-montais sur la toile :

<http://www.saint-mont.com>

M. de SAINT-MONT nous héberge gratuitement.

L'inconnu du dernier numéro

C'était Marguerite GAUSSIN. Vous étiez 6 à l'avoir reconnue et c'est Régine CHAPEL qui a gagné le carton de vin.

L'inconnu(e) de ce numéro

Le petit saint-montais vous propose à nouveau de reconnaître cet(te) inconnu(e) de la photo !

Vous avez une idée ? Sur une feuille de papier, écrivez votre nom, prénom et le nom et prénom de la personne reconnue.

Par exemple : Anne ONIME

J'ai reconnu : Brigitte BARDOT

Cherchez bien . Il y a un carton de Saint-Mont à gagner. Le tirage s'effectuera le jour des vœux du maire (dimanche 8 janvier 2006). Déposez vos bulletins dans la boîte à lettres de la mairie, avant le 07/01/2006. Bien sûr, les parents de l'inconnu(e) ne sont pas autorisés à participer au jeu.



Nuit de la Saint-Sylvestre

Samedi 31 décembre 2005 à 21h00,
foyer de SAINT-MONT.

- Foie gras de canard cuit, tartine de pain maïs, chutney de figues
- Papillote de Saint-Jacques, gambas et moules marinées vertes aux amandes et aux crevettes
- Cuissot de cerf aux morilles, jus aigre doux avec fagot de haricots verts, tomates confites aux noix et pommes persiennes forestières
- Chemin de verdure et brebis fermier à la confiture de cerises noires
- Aspic de poire, crème caramel au beurre salé et glace au nougat

Apéritif, vin, café, champagne, pousse-café compris.

Ambiance assurée par **Antarès Music**. Feu d'artifice à minuit.

Réservations au 05 62 69 65 03 ou 05 62 69 63 30 ou 05 62 69 64 77

52 € non adhérent
47 € adhérent
37 € adolescent
20 € enfant

Repas de la chasse

Il aura lieu le samedi **11 février 2006**. La société vous informera des modalités mais sachez que le gibier sera au rendez-vous.

Karaoké

Venez passer un des meilleurs moments de l'année le **25 février 2006**.

Vous dégusterez la traditionnelle poule au pot préparée avec brio par Dominique.

Repas des Joyeux Compagnons

Retenez la date du samedi **4 février 2006**. Toutes les personnes soucieuses d'y participer s'inscrivent au : **05 62 69 69 85**

Bal des jeunes

Il aura lieu au foyer de Saint-Mont le :
Samedi 4 février 2006.

Soirée tempête de neige !!!

Le petit saint-montais est la revue du Foyer Rural de SAINT-MONT.

Directeur de la publication :

Le président du Foyer Rural,
Michel PETIT

Tél : 05 62 69 64 77

Vous pouvez collaborer en apportant vos articles, suggestions, ...

Imprimé par nos soins

Imprimerie Spéciale SAINT-MONT